

COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC
OFFICE DE TOURISME D'EVREUX PORTES DE NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction

Séance du 02 juillet 2025

Date de convocation : 20 juin 2025
Nombre de membres en exercice : 18

Présents : 13
Votants : 10

Président de séance : Stéphane SIMON
Secrétaire de séance : Caroline PORTHEAULT

Titulaires et suppléants présents : Mme Lysiane BANDELIER, M. Matthieu DEVALLAND, Mme Florence HAGUET-VOLCKAERT, M. Arnaud MABIRE, M. Romain MOHAMMEDI, Mme Martine PHILIPPE, M. Patrick POINTEAU, M. Emmanuel ROUSSEL, Mme Laure SALVAT, M. Stéphane SIMON.

Assistaient à la séance : M. David GOBRON – EPN, Mme Nicole PERSON – EPN, Mme Caroline PORTHEAULT – OT.

Titulaires et suppléants excusés : Mme Stéphanie AUGER, Mme Isabelle COLLIN, Mme Viviane BERTOUT-BARBEY, M. Michel MIKLARZ, Mme Noémie VIEILLE.

Délibération n°15/2025 – Création du poste de chargé(e) de communication

VU l'article R133-10 du Code du Tourisme,

VU la délibération n°03/2025 du 19 mars 2025 – Budget Primitif 2025,

VU la délibération n°08/2025 du 14 mai 2025 – Budget 2025 – Décision modificative n°1,

Le poste de conseiller(e) en séjour / animateur(trice) des réseaux sociaux est actuellement vacant suite au licenciement pour motif personnel acté en mai 2025.

Une des missions sur lesquelles le Comptoir des Loisirs doit monter en compétence est l'animation des sociaux professionnels sur le terrain. Jusque-là, le Comptoir ne disposait pas de moyens dédiés à cette mission en proximité des professionnels du tourisme.

Une nouvelle organisation des missions nécessite que la responsable promotion dispose de moyens pour déléguer des missions de communication à un(e) chargé(e) de communication placé(e) sous sa responsabilité hiérarchique directe.

Ce nouveau poste comprendra à la fois les missions classiques liées à la promotion/communication mais également la gestion et l'animation des réseaux sociaux dans le cadre d'un CDI à temps plein.

Le Comité de Direction, après avoir voté à main levée (10 voix pour soit l'unanimité) :

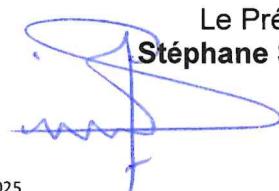
- **VALIDE** la création du poste de chargé(e) de communication dans le cadre d'un CDI à temps plein (échelon 2.1 – indice 1620) en lieu et place du poste de Conseiller(ère) en séjour et animateur(trice) réseaux sociaux.

PRÉFECTURE DE L'EURE

17 JUIL. 2025

ARRIVÉE

Certifié exécutoire le 02 juillet 2025
Transmis en Préfecture le 15 / 07 / 2025
Publié le 18 / 07 / 2025


Le Président,
Stéphane SIMON